

Envoyé en préfecture le 20/11/2019

Reçu en préfecture le 20/11/2019

Affiché le

21 NOV. 2019

ID : 056-215601626-20191113-DB20191106B2-BF



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mercredi 13 novembre 2019

DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Armelle GEGOUSSE, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Martine LIEDOT, Anne-Valérie RODRIGUES, Isabelle GUSMINI, Michel ROUALO, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Dominique DAUGES, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Patricia QUERO-RUEN, Claudie LE BIHAN à Katherine GIANNI, Jean-Luc MADEC à Patrick GOUELLO, Christelle CAINJO à Pascaline ALNO, Loïc TONNERRE à Michel ROUALO, Teaki DUPONT à Isabelle LE RIBLAIR, Philippe DONIES à Dominique QUINTIN.

Absents : Dominique SAURAY, Nolwenn DELALEE

Secrétaire de séance : Pierre-Yves CAINJO

Présents : 24
Pouvoirs : 07
Absents : 02

DIRECTION DES RESSOURCES

DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE

Rapporteur : Antoine GOYER

Le Maire propose de modifier le budget primitif 2019 de la cuisine centrale et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires (cf document budgétaire joint). Elles concernent principalement :

FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses

Dotation aux amortissements	5 000
Dépenses imprévues	-5 000
	0

INVESTISSEMENT

Evolution des dépenses

Matériel de cuisine	5 000
---------------------	-------

Evolution des recettes

Dotation aux amortissements	5 000
-----------------------------	-------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines » du lundi 4 novembre 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget de la cuisine centrale

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 5 ABSTENTIONS (Michel LE MESTRALLAN – Daniel LE LORREC – Thierry LE FLOCH – Sylvain BRITEL – Irène BELLEC)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme



Ronan LOAS,
Maire

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :

33

Nombre de Conseillers Municipaux présents :

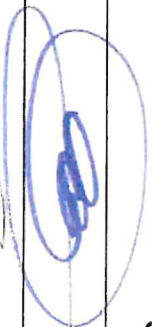
24

Nombre de suffrages exprimés :

33

DECISION MODIFICATIVE N°1 2019 Présenté par le Maire, Ronan LOAS, et délibéré par le Conseil Municipal réuni en session le 13 Novembre 2019

A Ploemeur, le 13 Novembre 2019

BUDGET CUISINE CENTRALE	
POUR.....	28
CONTRE.....	0
ABSTENTIONS.....	5
Noms :	Signatures
LOAS Ronan, Maire.	
LECUYER Serge	
GOYER Antoine	
GEGOUSSE Armelle	

Envoyé en préfecture le 20/11/2019

Reçu en préfecture le 20/11/2019

Affiché le

21 NOV. 2019

ID : 056-215601626-20191113-DB20191106B2-BF

Noms:	Signatures
BOLEIS Hélène	
QUERO-RUEN Patricia	
ALNO Pascaline	
LE BIHAN Claudie	
GOUELLO Patrick	
GIANNI Katherine	
SAURAY Dominique	
ROUALO Michel	
TONNERRE Loïc	
CLERGEON Bernard	
CAINUO Pierre-Yves	
MADEC Jean-Luc	
QUINTIN Dominique	

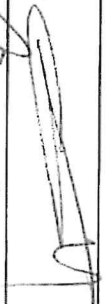
Envoyé en préfecture le 20/11/2019

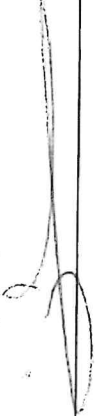
Reçu en préfecture le 20/11/2019

Affiché le

21 NOV. 2019

ID : 056-215601626-20191113-DB20191106B2-BF

Noms	Signatures
DONIES Philippe	
LIEDOT Martine	
DAUGES Dominique	
LE RIBLAIR Isabelle	
RODRIGUES Anne-Valérie	
GUSMINI Isabelle	
DUPONT Teaki	
CAINJO Christelle	
LE LORREC Daniel	
BELLEC Irène	
LE MESTRALLAN Michel	
ALLANIC Yolande	
DELALEE Nolwenn	

Noms	Signatures
GOURLAIN Jean-Guillaume	
LE FLOCH Thierry	
BRITEL Sylvain	